

10 Port-Gentil

Rentrée judiciaire 2016-2017/Le premier président de la Cour judiciaire aux magistrats : " Je serai impitoyable envers ceux qui s'illustreront négativement "



Le premier président de la Cour d'appel, Alex Mombo, a promis d'être impitoyable envers ceux qui enfreignent la loi.



Les promus à la Cour posant pour la postérité.

SYM

Port-Gentil / Gabon

Les nouvelles autorités judiciaires de la province de l'Ogooué-Maritime viennent de prendre leurs fonctions à Port-Gentil. Occasion pour le premier président de la Cour judiciaire, Alex Mombo, de leur rappeler que la magistrature n'est pas un fonds de commerce, ni un lieu pour s'enrichir illicitement. « Je serai impitoyable envers les collègues et collaborateurs qui s'illustreront, tout au long de cette année, par des comportements qui ternissent l'image de la justice dans la province », a-t-il averti.

LES magistrats promus à la Cour judiciaire de Port-Gentil lors des derniers Conseils supérieurs de la magistrature, viennent d'être présentés officiellement. C'était au cours de la session solennelle de la rentrée judiciaire 2016-2017, présidée par le premier président de la Cour d'appel de Port-Gentil, Alex Mombo, en présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina. Occasion pour Alex Mombo, promu lui-même comme bien d'autres, d'exprimer sa reconnaissance



La cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina.

envers tous ceux qui ont contribué à sa nomination aux fonctions de premier président de la Cour d'appel de Port-Gentil, c'est-à-dire, dans l'ordre, le président de la République, le Premier ministre et le ministre de la Justice. Ensuite, M. Mombo a indiqué que la perception qu'ont les justiciables de l'institution judiciaire devrait conduire chacun à

soigner l'image de soi-même et celle de la justice tant décriée. Et pour y arriver, les uns et les autres doivent prendre conscience de la nécessité de faire leur travail dans la stricte observation des textes et surtout en se départant des comportements qui avilissent la magistrature.

FERMETÉ. Mieux, Alex Mombo a averti que la ma-

gistrature n'est pas un fonds de commerce, ni un lieu pour s'enrichir illicitement, au mépris des valeurs qui gouvernent l'éthique. « Je serai impitoyable envers les collègues et collaborateurs qui s'illustreront, tout au long de cette année, par des comportements qui ternissent l'image de la justice dans la province », a-t-il averti.

Aussi, a-t-il sollicité « la franche collaboration des avocats pour le triomphe de la magistrature, le travail bien fait et le respect de la hiérarchie à l'endroit de ses collègues. »

Aux promus, il a eu cette phrase : « Que vos nouvelles fonctions ne vous changent pas négativement, comme c'est le cas le plus souvent pour certains. »

Enfin, il a attiré l'attention des uns et des autres sur le respect des procédures en matière d'exécution des décisions de justice.

REDOUBLER D'EFFORT. Auparavant, le procureur général, Emile Mambeya a invité l'ensemble de la chaîne judiciaire à redoubler d'efforts, afin de se montrer digne auprès des plus hautes autorités. Ensuite, il a attiré l'attention des promus sur le respect des principes de loyauté, de dignité, du respect de la hiérarchie. Mais surtout de l'impartialité dans le rendu des décisions, gages d'une justice équitable.

« Le peuple a besoin d'une justice impartiale, loin de tout intérêt personnel, car la justice est un maillon important d'un État de droit », a insisté M. Mambeya, avant de rendre un vibrant hommage aux forces de sécurité pour le sens du devoir accompli, le patriotisme et surtout le maintien de la paix.

Aux opérateurs économiques, Emile Mambeya a demandé le respect de la législation du travail, avant de rassurer les populations de ce que le personnel judiciaire est à son écoute.

Ainsi va la cité

Une jalousie dissimulée dans un cadeau d'anniversaire

LE couple Jean Jules traverse une zone de turbulences, et pour cause : « Mon mari, depuis 9 ans de vie commune, m'a toujours souhaité un joyeux anniversaire à l'aube, suivi d'un cadeau et d'une sortie au restaurant en soirée. Malgré les difficultés financières », raconte Gémie à l'assistance au cours d'une réunion de réconciliation du couple, convoquée par l'oncle de Gémie.

Gémie a abandonné son foyer conjugal depuis plusieurs jours. Au motif que son époux ne lui accorde plus toute son attention, comme au début de leur relation. « Il rentre tous les jours fatigué et nous ne communiquons plus comme avant. L'attitude de J.J a fait en sorte que je quitte la maison pour venir chez mon oncle. Je pense que mon J.J fréquente une autre femme. La situation de crise n'est pas la véritable raison », argumente-t-elle.

Gémie, en posant cet acte, ignorait la réaction de Jean Jules. Le rétablissement des liens conjugaux entre époux a commencé par l'écoute de Gémie et son mari, pour mieux déceler le problème. L'oncle de Gémie interrompt sa nièce, car son argumentaire l'embarrasse : « Gémie ma fille, pourquoi tu as quitté ton foyer conjugal pour venir chez moi ? C'est la raison que nous voulons entendre. Tu as commencé par le problème d'anniversaire et tu termines avec celui de jalousie. Nous ne comprenons rien. »

Après un quart d'heure de silence, Gémie reprend la parole, mais sa langue devient lourde. L'oncle demande, d'un signe de la main, à Jean Jules de prendre la parole. Pour éviter d'humilier son épouse devant les représentants des deux familles, JJ est concis, précis et assume toute la responsabilité de ses propos.

« Je reconnais ce que ma femme me reproche concernant l'anniversaire. Je n'ai plus les mêmes moyens financiers depuis bientôt deux ans. Pour preuve tonton, depuis un an, je ne vous apporte plus de présents. Cela fait un mois que ma femme est partie de la maison, c'est ma faute ; mais je ferme les yeux pour ne pas saisir le tribunal. Au sujet de la femme que Gémie me soupçonne de fréquenter, Gémie et moi, nous trouverons la solution à ce problème », rassure J.J. Une salve d'applaudissements de l'assistance met un terme aux interventions du couple.

L'oncle de Gémie, en signe de réconciliation, joint la main de Gémie à celle de J.J et, en forme de nœud, il bloque cette poignée de mains par les siennes : « Ce n'était qu'une jalousie dissimulée dans un cadeau d'anniversaire. Nos cœurs sont désormais lavés et que votre couple recouvre sa santé. Partez en paix. »

Mais avant que l'oncle de Gémie termine sa phrase, une voix se fait entendre : « Tout ce que vous parlez c'est bien, mais mon seul conseil, je veux boire. Vous m'avez dérangé tôt le matin et il est 13 heures. Si j'étais au bar, je serai à ma cinquième tournée, malgré la crise émergente », revendique ladite voix.

Il n'y a pas de problème sans solution sur la terre des hommes, lui répond-on...

Par Christ LOUETSI



Le public port-gentillais s'est signalé par une forte présence à cette rentrée judiciaire.